

Rapport moral du Club Entraide et Loisirs de Voreppe Année 2019-2020

Nous avons le plaisir de vous donner quelques chiffres concernant le Club pour l'année 2019/2020 qui s'est terminée le 31 août 2020. Le nombre d'adhérents au Club cette année a été quasiment stable par rapport à l'année dernière (364 cette année, et 365 en 2018/19).

Comme d'habitude, la proportion de femmes parmi nos adhérents reste très élevée par rapport à celle des hommes (73 % contre 27 %). Et nous avons l'impression que l'âge moyen de nos adhérents a encore augmenté (passant de 75 à 76,6 ans). Quant à la répartition entre membres domiciliés à Voreppe et membres résidant dans d'autres communes, nous avons enregistré 288 voreppins (79 %) et 76 extérieurs (21 %). La majorité des personnes extérieures se sont inscrites dans deux activités principalement : l'aquagym (39 personnes extérieures) et la rando (21 personnes extérieures)

En ce qui concerne les inscriptions aux différentes activités pour l'ensemble des adhérents au Club, 349 personnes ont participé à des activités Sport (114 en randonnée pédestre, 59 en gymnastique, 137 à l'aquagym et 41 à la pétanque) et 161 aux activités Jeux et Loisirs pour Tous (23 pour la belote, 31 pour le tarot, 21 pour le tarot rencontres, 20 pour le scrabble et 66 pour les sorties loisirs), certaines personnes étant inscrites à deux ou plusieurs activités, ce qui explique que le nombre d'inscriptions aux activités dépassent le nombre d'adhérents. Un adhérent s'est inscrit à CINQ activités alors que huit membres n'ont participé à aucune activité l'année dernière.

Votre Présidence Collégiale a perdu un de ces cinq membres en cours d'année avec la démission de Michel CHOUVELLON de toutes ses fonctions au sein du Club (nous tenons ici à remercier vivement Michel pour son dévouement et tout le travail qu'il a effectué pour le Club depuis de longues années. Il sera difficile de le remplacer !). La Présidence est donc actuellement composée de 4 membres : Suzanne CONY, Bernadette GALLO, Chantal HERRERA et Graham SUMNER, et selon le règlement intérieur du Club, elle doit être composée de 3 ou 5 membres. Laurence GUENEE, Secrétaire du Bureau, a posé sa candidature pour remplacer Michel. Cependant, le même règlement intérieur indique que **tous les membres de la Présidence Collégiale doivent être domiciliés à Voreppe** et comme Laurence habite à Grenoble, sa candidature n'a pu être acceptée. Afin de remédier à cette situation, nous proposons de modifier le règlement en remplaçant la phrase ci-dessus par "**Ses membres doivent en majorité être domiciliés à Voreppe**". Cette modification doit recevoir l'approbation du Conseil d'Administration avant d'être mise en application, mais nous avons de bons espoirs de voir Laurence rejoindre la Présidence Collégiale bientôt.

Par ailleurs, pour les adhésions au Club et les inscriptions aux différentes activités de cette nouvelle année, il nous a semblé important d'essayer de réduire l'afflux de personnes à l'Espace Xavier Jouvin en septembre lors des après-midis d'adhésion. A cette fin, nous avons instauré un système d'adhésion à distance (envoi de documents par mail, ou téléchargement du formulaire d'adhésion/inscription et du certificat médical sur notre site web, puis retour des documents avec le chèque correspondant par courrier ou en les déposant dans une boîte aux lettres du Club). Autre nouveauté exceptionnelle, le Conseil d'Administration a approuvé la recommandation, faite par le Bureau, de réduire la cotisation pour toutes les personnes qui voulaient se réinscrire aux activités aquagym et gymnastique pour l'année 2020-2021, pour compenser en partie les cours perdus en raison du confinement dû à l'épidémie Covid-19.

Côté Trésorier, Jean CAYON-GLAYERE a accepté de renouveler son mandat et la candidature de Chantal PHILBERT comme Trésorier-Adjoint a été approuvée. En raison de l'épidémie du coronavirus, nos réunions de bureau ont été réduites à deux ! Les comptes rendus de ces réunions sont consignés dans un registre ouvert à cet effet.

En ce qui concerne le Conseil d'Administration, les mandats de six administrateurs se terminent cette année. Il s'agit de Colette BARTHELEMY, Savine CAPELLI, Suzanne CONY, Gérard DEPEYRE, Graham SUMNER et Jacqueline TRUCHE. Deux de ces administrateurs, Savine CAPELLI et Jacqueline TRUCHE, ont donné leur démission pour des raisons de santé. Les quatre autres sont candidats pour renouveler leur mandat. Une autre administrateur, Marie-France COLMENERO, a donné sa démission aussi pour des raisons de santé. Nous remercions chaleureusement les trois démissionnaires pour leurs longues années de bénévolat et du dévouement au service du Club. Par ailleurs, Danielle BAILLY, nouvelle responsable de l'activité Aquagym, a posé sa candidature au conseil d'administration. Vous êtes appelés à voter sur toutes ces candidatures en utilisant la formulaire de vote ci-joint.

Cette année encore, le Club a participé au Forum de Associations le 5 septembre, mais avec des conditions assez strictes d'accès et de circulation. Nous avons pu donner des informations à de nombreuses personnes intéressées par nos activités.

Chaque année, la Municipalité met à la disposition du Club plusieurs équipements qui sont utilisés de façon régulière pendant l'exercice, sauf pendant les vacances scolaires. Certaines activités loisirs (par exemple, tarot, belote et scrabble) fonctionnent même toute l'année. Le Club remercie vivement la Municipalité pour cette mise à disposition gratuite et pour la subvention de 3.600 € qui est attribuée au Club depuis plusieurs exercices. C'est une aide précieuse pour soutenir ses activités d'entraide et loisirs. En contre partie, le Club s'engage à participer activement à la vie associative de la ville (quelques exemples : Semaine Bleue en octobre 2019, Conseil de la Vie Associative, journée de collecte de déchets dans la commune (annulée à cause de l'épidémie cette année !), la rando Téléthron). Pour info, en apprenant que nous n'allions pas faire une AG présentielle cette année, Mr Luc Remond, Maire de Voreppe, nous a envoyé ce petit mot d'encouragement :

Les contraintes sanitaires ne vous permettent pas d'organiser votre assemblée générale dans les conditions habituelles et j'en suis désolé. En effet c'est toujours un plaisir pour moi d'y participer. Je souhaite néanmoins que cela se passe dans les meilleures conditions. Bien à vous, Luc REMOND, Maire, Vice Président du Pays Voironnais.

Nous le remercions de sa considération.

Notre partenariat avec la Résidence Charminelle a continué sans problème de septembre 2019 jusqu'au mois de mars 2020, avec utilisation de la salle à manger de la Résidence tous les mardis pour les permanences du Club, animées par Michèle Lanthelme-Tournier, et pour les activités Belote et Jeux divers, auxquelles les résidents peuvent participer. Malheureusement, nous avons dû interrompre ces activités au moment de l'application du premier confinement dans un principe de précaution afin d'éviter tout risque de contagion par le coronavirus qui pourrait mettre en danger la vie des personnes habitant à la Résidence Charminelle.

Dernier point : le Conseil d'Administration avait voté en juin 2019 une augmentation de la cotisation d'adhésion au Club (passant de 18 à 19 € pour les voreppins et de 20 à 22 € pour les extérieurs), sachant que si les finances du Club sont équilibrées, cette augmentation pourra être reportée à une date ultérieure. Nous avons omis de soumettre cette augmentation au vote à l'AG de 2019 et rectifions cet oubli cette année.

L'épidémie du coronavirus a complètement bouleversé les activités de notre Club au 2ème trimestre du 2020 et ses effets sont toujours aussi dévastateurs même en cette fin de l'année. Mais il y a peut-être de la lumière au bout du tunnel. On parle très sérieusement d'un vaccin qui pourrait être disponible dans quelques mois et il semblerait que ce deuxième confinement commence à faire diminuer le nombre de cas d'infection. Il nous paraît illusoire d'espérer un retour à une situation normale d'ici Noël mais, si les effets du confinement sont positifs et significatifs, alors peut-être le gouvernement fera un geste pour nous permettre de passer les fêtes en famille. En tout cas, nous vous demandons de continuer à prendre toutes les précautions nécessaires et espérons que, malgré tout, vous passerez un joyeux Noël avec votre famille et vos proches.



Graham SUMNER
La Présidence Collégiale